

MCT-426, MCT-427

Détecteur radio de fumée et fumée/ chaleur PowerCode



Visonic®

Guide d'installation

1. DESCRIPTION et APPLICATIONS

Les MCT-426 (détecteur de fumée) et MCT-427 (détecteur de fumée et de chaleur) sont des détecteurs automatiques d'incendie conçus pour détecter la fumée (pas les flammes) et la chaleur, dotés d'un signal sonore intégré pour la protection de zones découvertes et équipés d'un transmetteur PowerCode de type UHF.

Les détecteurs MCT-426 / MCT-427 fournissent un avertissement précoce de la déclaration d'un incendie en faisant retentir une alarme à partir de sa sirène intégrée et en transmettant un signal d'alarme codé au récepteur PowerCode ou à une centrale d'alarme radio compatible. Pour les installations agréées UL, n'utilisez que la centrale PowerMax+.

Dès l'apparition de fumée ou de chaleur (selon le degré d'élévation), MCT-427 active une alarme incendie. Ses deux détecteurs d'incendie (chaleur et fumée) permettent au MCT-427 de réduire le temps d'activation de l'alarme.

Il est important de garder à l'esprit que cette alerte préalable prévenant les accidents dus aux incendies ne peut être efficace que si le détecteur est situé, installé et entretenu dans le respect des instructions détaillées ici.

En état d'alarme, la sonnerie (buzzer) peut être stoppée pour une période de 12 minutes en appuyant sur le bouton TEST/SILENCIEUX. Cela ne rétablira pas le système après un état d'alarme, mais interrompra

momentanément la sonnerie pendant l'intervention correctrice de la situation. Après 12 minutes, le détecteur relance la sonnerie de la sirène.

Remarque : le bouton TEST/SILENCIEUX fonctionne en position TEST (pendant le fonctionnement normal du système) ou en position SILENCIEUX (quand le système est en état d'alarme).

L'actionneur de l'interrupteur de l'autoprotection (Fig. 3) est appuyé contre le support quand l'appareil est fixé à ce dernier. La séparation de l'appareil de son support entraîne l'ouverture des contacts de l'interrupteur créant ainsi un événement d'autoprotection qui fait l'objet d'un rapport émis par le transmetteur vers la centrale du système d'alarme.

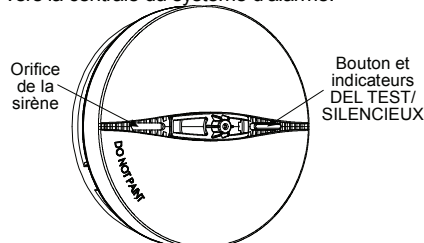


Figure 1. Vue générale (MCT-427)

2. SPECIFICATIONS

DETECTEUR DE FUMEE

Niveau sonore de l'alarme : 85 dB à 3 m (10 ft.)

TRANSMETTEUR ET CODAGE

Fréquence de fonctionnement (MHz) : 315, 433.92, 868.95, 869.2125 ou autre selon les normes locales en vigueur.

Code ID du transmetteur : mot numérique de 24 bits, plus de 16 millions de combinaisons, modulation de l'ampleur de l'impulsion (pulse).

Longueur totale du message : 36 bits

Supervision : signalisation automatique à intervalles de 60 minutes (version 315 MHz), à intervalles de 15 minutes (433.92, 868.95, 869.2125 MHz versions) ou selon les normes locales en vigueur.

Alertes d'autoprotection : un message d'autoprotection (séparation de l'appareil de son support) est transmis une fois. Le rétablissement du système est rapporté lorsque l'événement d'autoprotection est restauré.

Indicateur de transmission : la diode DEL jaune s'allume dès la transmission (visible seulement si la fonction DEL est prédéfinie).

RAPPORT D'ALARME :

Toutes les 20 secondes pendant les 3 premières minutes. Ensuite toutes les 3 minutes jusqu'à écoulement de 30 minutes.

L'alarme s'interrompt au bout de 30 minutes à moins que le détecteur ne se mette en « restauration d'alarme » avant ce délai.

Après 30 minutes, un bit d'alarme est envoyé dans le cadre du message de supervision.

DONNEES ELECTRIQUES

Alimentation : pile lithium 3 Volts CR123A / CR17450.

Drain de fonctionnement : de 2,7 V à 3 V.

Drain de courant : 18 µA en veille, 70 mA max. en fonctionnement

Densité de la fumée :

Europe : 0,09 – 0,14 dB/m

USA : 1,44%/ft à 2,74%/ft

Portée de couverture : 50 – 100 mètres cubes (1770 – 3530 ft.³)

Supervision de la pile : transmission automatique des données relatives à l'état de la pile incluse dans tout message transmis.

Espérance de vie de la pile : 5 ans pour une CR123A, 8 ans pour une CR17450.

Signal audiovisuel de pile faible : une sirène intégrée sonne toutes les 30 secondes en même temps que clignote une diode DEL rouge (pendant 30 jours maximum, jusqu'à ce que la pile soit à plat).

Remarque : les piles usagées sont à mettre au rebut selon les instructions du fabricant.

Signal audiovisuel de défaillance de la sensibilité de la cellule : une sirène intégrée sonne toutes les 30 secondes en alternance avec le clignotement de la diode DEL rouge – indiquant que le détecteur doit être remplacé.

Transmission de signal de nettoyage : un signal de nettoyage (maintenance) est transmis lorsque la cellule du détecteur est tachée, entraînant son fonctionnement à haute sensibilité.

Remarque : cette transmission ne s'applique qu'à la centrale PowerMax+.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Température de fonctionnement : de -10°C à 50°C (14°F à 122°F).

Humidité relative : de 10% à 85%

Dimensions : MCT-426 120 mm (4.7") x 58 mm (2.3")

MCT-427 120 mm (4.7") x 63 mm (2.5")

Poids (avec pile) : 165 g (5.8 oz)

Conformité aux normes :

MCT-426/427 Europe : (868.95, 433.92 et 869.2125 MHz):

EN54-7 (sauf pour le § 4.2), EN 14604, EN 54-5 Class A2-S (sauf pour le § 4.4), EN 60950, EN 300220, EN 301489, EN 50130-4.

USA : 315MHz (FCC) CFR47 Part 15

Canada : (315 MHz): RSS210

Conçu en conformité avec la norme :

MCT-426/427 USA (315MHz): UL 268

3. INSTALLATION

3.1 Démontage

Séparez l'appareil de son support de montage comme l'illustre la figure 2.

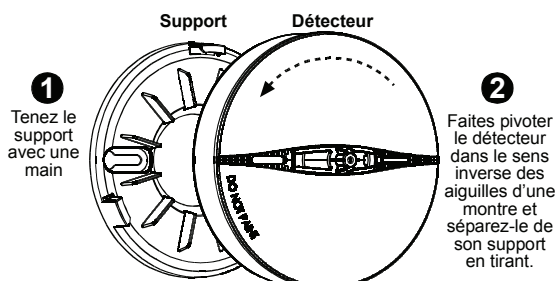


Figure 2. Séparation du détecteur de son support

3.2 Indications audiovisuelles

Une diode DEL de couleur et la sonnerie (buzzer) sont utilisées simultanément pour signaler divers messages d'alarme et de panne comme détaillé dans le tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1. Indications audiovisuelles

Etat	Indication visuelle (diodes DEL)		Indication sonore
	Rouge	Jaune	
Alarme fumée	Clignote toutes les 500ms	-	3 bips longs toutes les 4 s.
Alarme chaleur (***)	Clignote toutes les 500ms	-	Un bip long toutes les 2 s.
Alarme autoprotection (*)	-	-	Un bip long toutes les 2 s.
Veille	Clignote toutes les 30 s.	-	-
Pile faible	Clignote toutes les 30 s.	-	Un bip court toutes les 30 s.
Panne de détecteur de fumée	Clignote toutes les 60 s.	3 clignotements toutes les 60 s.	Un bip court toutes les 60 s.
Alarme de faible sensibilité	Clignote toutes les 30 s. (**)	-	Un bip court toutes les 30 s.
Panne de détecteur de chaleur (***)	Clignote toutes les 60 s.	5 clignotements toutes les 60 s.	Un bip court toutes les 60 s.
Besoin de nettoyage	2 clignotements toutes les 30 s.	-	2 bips courts toutes les 30 s.
Test	Cf. § 3.7		

* L'alarme d'autoprotection se met en mode silencieux pendant 3 minutes lors de la première mise sous tension, puis se remet en mode normal dès que la position de l'interrupteur de l'autoprotection est modifiée.

** Différé de 15 s. entre le bip du buzzer et le fonctionnement de l'indicateur DEL.

*** MCT-427 seulement.

3.3 Branchement de la pile et test initial

Attention ! Le couvercle du logement de la pile du détecteur est équipé d'un bouton rouge qui empêche le détecteur de se verrouiller sur le support s'il n'y a pas de pile à l'intérieur.

Le détecteur de fumée est équipé d'une pile 3V CR123A ou CR17450. Le branchement de pile dans les deux cas est illustré dans les figures 3a et 3b ci-dessous.

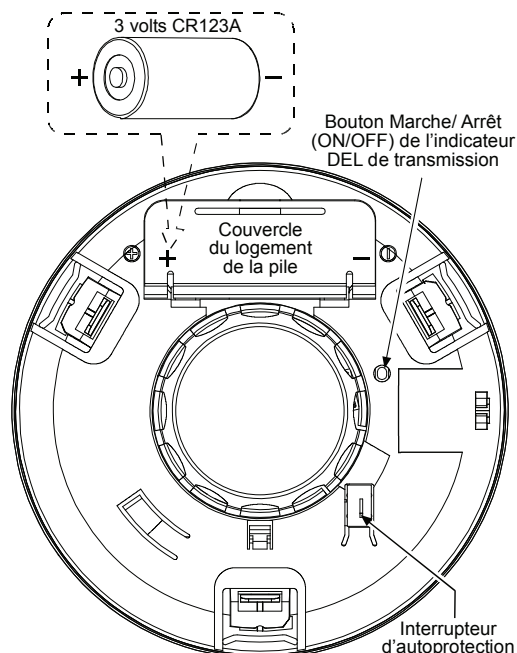
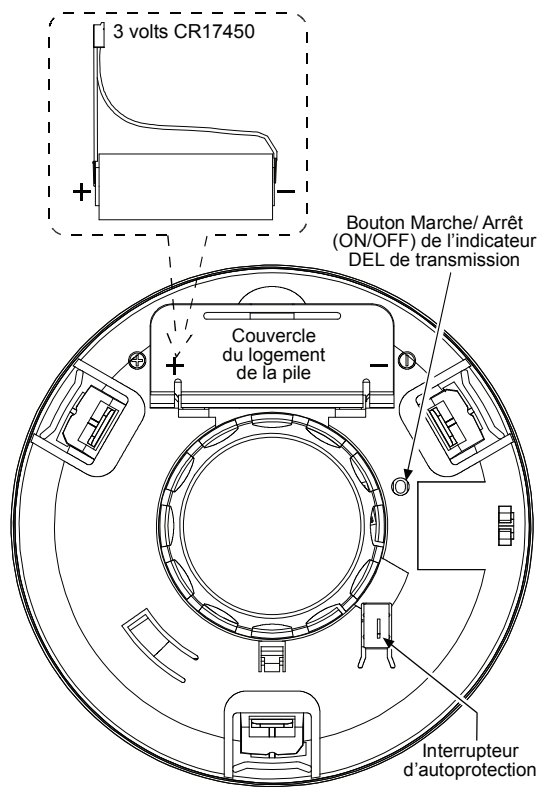


Figure 3a. Branchement d'une pile CR123A



Ouvrez le couvercle du logement de la pile et reliez la pile à ses connecteurs.

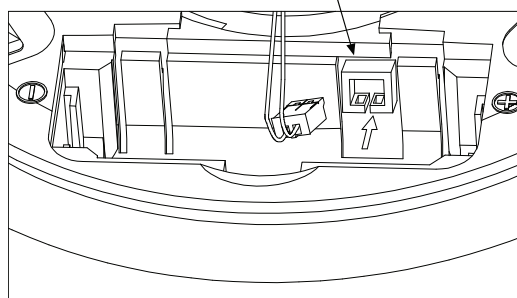


Figure 3b. Branchement d'une pile CR17450

Remarque : au premier contact de la pile, il se peut que la sirène retentisse pendant une seconde. Ceci indique que la pile est correctement installée.

Refermez le couvercle, ensuite appuyez 5 secondes sur le bouton de test (cf. fig. 1), (pour plus de détails, cf. § 3.6).

3.4 Réinitialisation du module du transmetteur et enregistrement de son code ID PowerCode

Le détecteur dispose d'un interrupteur d'autoprotection murale / arrière pour prévenir de tout retrait du détecteur. L'actionneur de l'interrupteur de l'autoprotection, qui se prolonge dans le socle à travers une perforation (cf. figure 3), est appuyé contre le crochet tant que l'appareil est fixé à son support.

La séparation de l'appareil de son support entraîne l'ouverture des contacts de l'interrupteur, créant ainsi un événement d'autoprotection, rapporté à la centrale par le transmetteur.

Reportez-vous aux instructions relatives à l'installation de la centrale pour y suivre les étapes de la procédure d'enregistrement du code ID du transmetteur dans la mémoire de la centrale.

Lorsque le lancement d'une transmission est requis pour effectuer l'enregistrement, appuyez sur le bouton de test du détecteur de fumée (cf. fig. 1) jusqu'à ce que la sirène intégrée retentisse ou appuyez sur l'interrupteur de l'autoprotection.

Remarque : la réalisation de cette opération est beaucoup plus facile en tenant le MCT-426 / MCT-427 à la main, à proximité de la centrale.

3.5 Montage

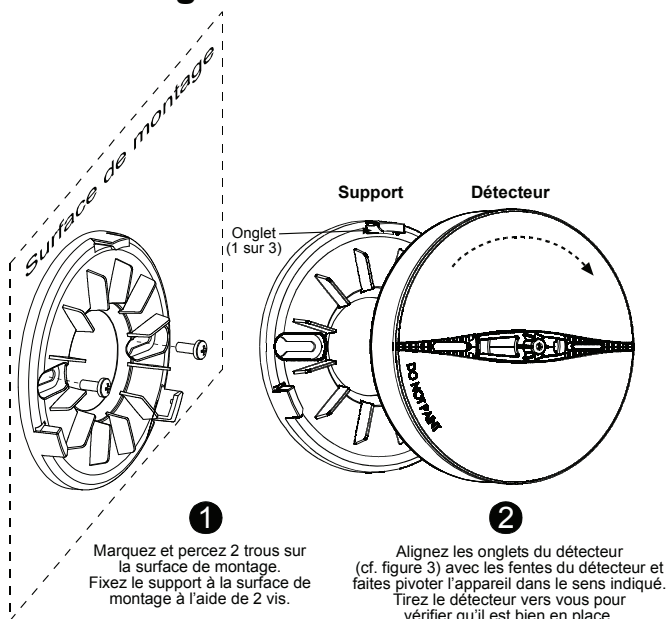


Figure 4. Montage

Remarques

1. Une pile doit être installée dans le détecteur avant que ce dernier ne puisse être fixé à son support.
2. Toute séparation non contrôlée de l'appareil de son support déclenche une alerte d'autoprotection.

3.6 Test

Accédez au mode de test en appuyant sur le bouton correspondant. Une fois réglé sur ce mode, le détecteur effectue des tests de fumée, de chaleur et contrôle l'état de la pile. Si toutes les fonctions sont correctes, l'indicateur DEL rouge s'allume 0,5s, puis s'éteint 0,5s, ensuite l'indicateur DEL jaune s'allume 0,5s, puis s'éteint 0,5s, le tout suivi d'un signal sonore de 3 bips avec clignotement simultané de l'indicateur rouge. Dans le cas contraire, le détecteur génère des signaux d'avertissement selon les indications détaillées au tableau 1.

3.7 Procédure de transmission DEL

L'indicateur DEL jaune peut être réglé sur marche (ON) ou arrêt (OFF) en cours de transmission en appuyant sur le bouton marche / arrêt (ON/OFF) de la transmission (DEL jaune) (cf. figure 3) comme l'indique le tableau 2 ci-dessous.

Table 2. Interprétation du bouton de marche/arrêt (ON/OFF) de transmission

Pression sur le bouton ON/OFF de transmission (DEL jaune)	Etat de l'indicateur (DEL jaune) en cours de transmission
Appuyez et relâchez, il clignote une seule fois	Marche (ON)
Appuyez et relâchez, il clignote deux fois	Arrêt (OFF)

4. INSTALLATION DES DETECTEURS DE FUMEE - CONSIGNES GENERALES

4.1 Sélection de l'emplacement des détecteurs de fumée

Les détecteurs de fumée doivent être installés en conformité avec la norme NFPA 74 (National Fire Protection Association, Batterymarch Park, Quincy, MA 02169). Pour une couverture totale en lieu résidentiel, des détecteurs de fumée doivent être placés dans toutes pièces, halls, débarras, sous-sol et mansardes de chaque logement familial. La couverture minimale consiste en un détecteur par étage, un détecteur par espace sommeil et par chambre mansardée dans chaque logement familial. Une protection maximale nécessite l'emplacement d'un détecteur hors des principaux espaces sommeil ou à chaque niveau de votre résidence. Voici quelques astuces utiles pour vous aider :

- Installez un détecteur de fumée dans le couloir d'accès à l'extérieur de chaque espace sommeil, comme illustré dans la figure 5. Deux détecteurs sont nécessaires dans les résidences disposant de deux espaces sommeil distincts, comme dans la figure 6.
- Installez un détecteur de fumée à chaque étage d'une maison ou d'un appartement à plusieurs étages, comme illustré dans la figure 7.
- Installez au moins deux détecteurs quel que soit le type de logement.
- Installez un détecteur de fumée à l'intérieur de chaque chambre à coucher.
- Installez des détecteurs de fumée aux deux extrémités d'un couloir d'accès aux chambres à coucher si celui-ci mesure plus de 12 mètres (40 ft.) de long.

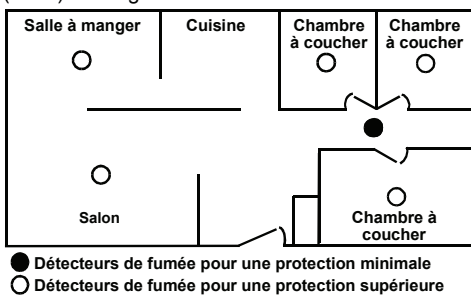


Figure 5. Lieux d'installation des détecteurs de fumée dans une résidence, n'ayant qu'un seul espace sommeil

- Installez un détecteur de fumée à l'intérieur de chaque pièce où l'on dort avec la porte partiellement ou entièrement fermée car celle-ci pourrait bloquer la fumée et empêcher la personne endormie d'entendre une alarme éventuellement déclenchée dans le couloir.

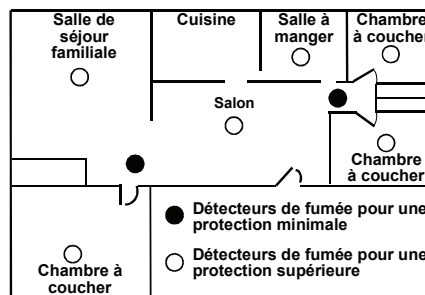


Figure 6. Lieux d'installation des détecteurs de fumée dans une résidence, ayant plus d'un espace sommeil.

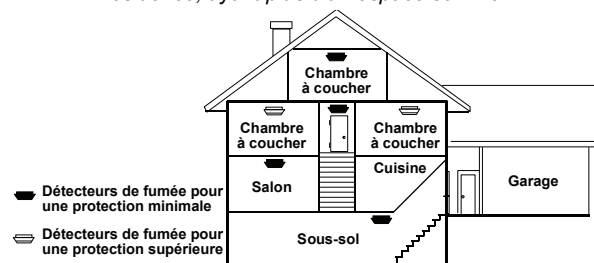


Figure 7. Lieux d'installation des détecteurs de fumée dans une résidence à plusieurs étages

- Installez les détecteurs du sous-sol en bas de la cage d'escalier du sous-sol.
- Installez les détecteurs du deuxième étage en haut de la cage d'escalier conduisant du premier au second.
- Assurez-vous qu'aucune porte ou autre obstacle ne fait obstruction au passage d'une éventuelle fumée vers le détecteur.
- Installez des détecteurs supplémentaires dans votre salle de séjour, salle à manger, espace de vie, mansarde, buanderie et débarras.
- Installez des détecteurs de fumée aussi près que possible du centre du plafond. Si cela n'est pas pratique, placez le détecteur au plafond en respectant une distance d'au moins 10 cm (4 inches) de chaque mur ou angle, comme illustré dans la figure 8.
- Si le montage au plafond n'est pas possible, mais qu'un montage mural est agréé par la réglementation locale, placez les détecteurs à une distance de 10 à 15 cm (4 - 6 inches) du plafond ; reportez-vous également la figure 8.
- Si certaines de vos pièces ont un plafond en pente, ou un plafond qui comporte un faîte ou encore un pignon, essayez de monter les détecteurs à 0,9 mètre (3 ft.), mesure prise à horizontalement, du point le plus haut du plafond comme illustré dans la figure 9.

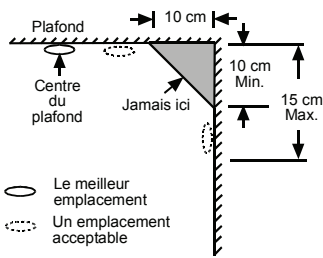


Figure 8. Emplacements recommandés pour une installation optimale et acceptable des détecteurs de fumée



ATTENTION ! (conformément aux exigences du commissaire des incendies de l'Etat de Californie) "L'alerte rapide de la détection d'incendie est plus efficacement obtenue par l'installation d'équipement de détection d'incendie dans toutes les pièces et zones d'un logement familial comme suit :

- (1) un détecteur de fumée installé dans chaque espace sommeil (à proximité, mais à l'extérieur des chambres à coucher), et
- (2) des détecteurs de chaleur ou de fumée dans les salles de séjour, salles à manger, chambres à coucher, cuisines, couloirs, mansardes, chaudières, chaufferies, placards, buanderies et débarras, sous-sols et garages attenants."

4.2 Emplacements à exclure pour l'installation des détecteur de fumée

Les fausses alarmes se produisent si les détecteurs de fumée sont mal exposés. Pour éviter les fausses alarmes, suivez les instructions suivantes :

- Les particules de combustion sont des produits annexes de toute matière qui brûle. N'installez donc pas les détecteurs de fumée dans des zones où de telles particules sont présentes, ni à proximité de ces zones, comme par exemple des cuisines peu aérées ou avec peu d'ouvertures, des garages où peuvent se dégager des gaz d'échappement d'un véhicule, ni à proximité de fours ou fourneaux, de chauffe-eaux ou de poêles.
- N'installez pas les détecteurs de fumée à moins de 6 mètres (20 ft) des endroits où des particules de combustion sont normalement présentes, comme les cuisines. S'il n'est pas possible de respecter une distance de 6 m, essayez d'installer le détecteur aussi loin que possible des particules de combustion, de préférence sur le mur. Pour éviter les fausses alarmes, assurez une bonne ventilation de ces endroits.

IMPORTANT ! N'essayez jamais d'éviter les fausses alarmes en désactivant le détecteur.

- N'installez pas les détecteurs de fumée dans un axe d'admission d'air frais. La circulation de l'air frais vers l'intérieur et vers l'extérieur peut éloigner l'éventuelle fumée du détecteur, réduisant ainsi son efficacité. la figure 10 montre les emplacements corrects et incorrects face à ce problème.

N'installez pas les détecteurs :

- à proximité de vapeurs de diluants pour peinture
- à proximité du tuyau d'échappement d'une automobile sous peine d'abîmer le détecteur
- dans les zones moites ou très humides ou près de salles de bain avec douches. L'humidité présente dans cet air risquerait de pénétrer dans la cellule sensible du détecteur et de s'y transformer en gouttelettes dès son refroidissement, ce qui pourrait entraîner alors de fausses alarmes. Installez les détecteurs de fumée à une distance d'au moins 3 mètres (10 ft) des salles de bains.
- dans des zones très froides ou très chaudes, y compris immeubles non chauffés ou abris extérieurs. Si la température est supérieure ou inférieure au domaine défini des températures de fonctionnement du détecteur de fumée, celui-ci ne fonctionnera pas correctement. Vérifiez que le domaine de température du détecteur s'inscrit dans le domaine défini des températures de fonctionnement (cf. chapitre 2. Spécifications).

- dans des zones sales ou très poussiéreuses. La poussière et les impuretés peuvent en effet s'accumuler sur la cellule sensible du détecteur et en accroître la sensibilité à l'excès. De plus, la poussière et les impuretés peuvent bloquer les ouvertures de la cellule sensible et empêcher le capteur de détecter la fumée.

- près des ventilations d'air frais ou dans des zones très exposées aux courants d'air comme à proximité de climatiseurs, d'appareils de chauffage ou de ventilateurs. Les ventilations d'air frais et les courants d'air peuvent éloigner la fumée des détecteurs de fumée.

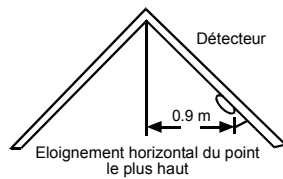


Figure 9. Emplacements recommandés pour l'installation de détecteurs de fumée dans des pièces dont le plafond est en pente, à faite ou à pignon

- dans les espaces sans circulation d'air comme cela est souvent le cas de la partie haute d'un plafond qui comporte un faite ou dans les angles entre plafond et murs. La non-circulation de l'air peut empêcher la fumée d'atteindre un détecteur. Cf. figures 8 et 9 pour les emplacements de montage recommandés.
- dans des zones infestées d'insectes. Si des insectes pénètrent dans la cellule sensible d'un détecteur, ils peuvent provoquer une fausse alarme. Dans les endroits où les insectes posent problème, veillez à vous en débarrasser avant d'installer un détecteur.
- à proximité de néons, car le « bruit » émit par le circuit électrique de de tube fluorescent peut provoquer de fausses alarmes. Installez les détecteurs de fumée à une distance d'au moins 1,5 mètres (5 ft.) de tels tubes.

- **La détection de la fumée dépend de l'intensité de la fumée présente dans la pièce. La même quantité de fumée présente dans une petite pièce a une densité supérieure à celle qu'elle aurait dans une grande salle.**

Dans les petites pièces de moins de 25 mètres cubes (883 ft³) de volume, une petite quantité de fumée peut déclencher une alerte. Par exemple, le fait de fumer ou la vapeur d'une salle de bain peuvent activer une alarme fumée.

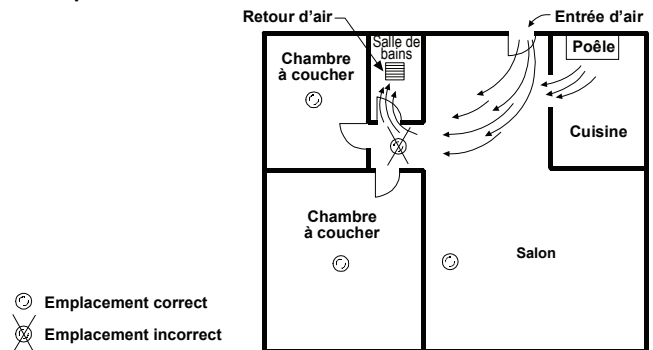


Figure 10. Emplacements recommandés pour l'installation de détecteurs de fumée afin d'éviter les courants d'air avec particules de combustion

Attention ! Ne retirez jamais les piles pour neutraliser une fausse alarme. Ouvrez une fenêtre ou ventilez l'air autour du détecteur pour en éloigner la fumée. L'alarme d'arrêtera d'elle-même dès que la fumée sera partie. Si les fausses alarmes false persistent, essayez de nettoyer le détecteur selon les instructions de ce guide.

Attention ! Ne vous tenez pas debout près du détecteur pendant le retentissement de la sirène d'alarme. L'alarme est intentionnellement forte pour vous réveiller en cas d'urgence. Une exposition excessive à la sirène peut être nuisible à votre audition.

4.3 Limitations des détecteurs de fumée

A. Ce détecteur de fumée est destiné à un usage dans une simple habitation résidentielle ou de simples bureaux, c'est-à-dire au sein d'une seule maison privée, résidence ou appartement ou bureau.

B. Veuillez vous reporter au Code de Sécurité Vitale NFPA 101, et au NFPA72 pour les conditions préalables requises pour la protection contre l'incendie dans des immeubles non définis comme "maisons privées".

C. Le détecteur de fumée ne détectera pas l'incendie si la fumée ne parvient pas au capteur. Pour qu'un détecteur capte la fumée, il doit être installé à proximité immédiate du feu.

De plus, la fumée s'échappant d'une cheminée, de murs ou de toits situés dans des zones éloignées de l'immeuble ou à un autre étage que celui où le détecteur est placé, ne peut pas atteindre ce dernier assez vite pour permettre aux occupants de quitter les lieux indemnes. C'est pourquoi l'installateur doit placer des détecteurs de fumée à chaque étage, dans chaque espace sommeil et dans chaque chambre coucher de la maison.

D. La sirène du détecteur de fumée peut ne pas être entendue. La sirène d'alarme contenue dans ce détecteur de fumée est conforme ou supérieure aux normes actuelles des laboratoires d'assurance. Cependant, si le détecteur de fumée n'est pas installé dans la même pièce que l'occupant, ou encore s'il est obstrué par une porte fermée ou couvert par un bruit ordinaire, la sirène d'alarme peut ne pas être entendue. De plus, les personnes dont le sommeil est profond ou celles qui sont sous l'influence de médicaments ou de l'alcool risquent de ne pas entendre la sirène ou ne pas être en mesure de réagir comme il se doit en un tel cas. Par conséquent, installez un détecteur de fumée avec la sirène réglée à 85 dB à 3m (10 ft) de hauteur, à chaque étage, dans chaque espace sommeil et dans chaque chambre à coucher de la maison.

- E. Ce détecteur, s'il est utilisé comme appareil autonome, n'alertera pas les personnes malentendantes.
- F. En général, les détecteurs peuvent ne pas toujours vous prévenir d'incendies dus à une négligence et à des expositions au danger comme le fait de fumer au lit, à de violentes explosions, à des fuites de gaz, au stockage incorrect de matières inflammables, à des circuits électriques en surcharge, à des enfants jouant avec des allumettes ou à un geste criminel.
- G. Les détecteurs de fumée ne sont pas indégradables. Comme tous les appareils électroniques, les détecteurs de fumée présentent des limitations. Aucun détecteur de fumée ne peut détecter tout type d'incendie à tout moment. De plus, la fumée provenant de foyers à combustion lente s'élève lentement et peut ne pas atteindre le détecteur de fumée avant que les flammes n'apparaissent. Ce type de fumée peut ne pas atteindre le détecteur à temps pour permettre aux occupants de fuir les lieux indemnes.

- H. Les détecteurs de fumée ne sauraient en aucun cas se substituer à une assurance sur la vie ou sur les biens. Bien que les détecteurs de fumée aient déjà sauvé de nombreuses vies, ils ne sont ni garants des vies et des biens ni supposés les protéger en cas d'incendie.
- I. Ces systèmes radio sont très fiables et testés aux normes les plus élevées. Cependant, vu leur très faible puissance d'émission et leur portée limitée (conformément aux exigences des autorités réglementaires), certaines limitations sont à prendre en compte :
- Les récepteurs peuvent être perturbés par des signaux radio émis sur ou à proximité de leurs fréquences de fonctionnement, quel que soit le code sélectionné.
 - Un récepteur ne peut répondre qu'à un seul signal émis à la fois.
 - Le matériel radio doit être testé régulièrement pour vérifier l'absence d'autres sources d'interférence et le prémunir contre les erreurs.

5. ENTRETIEN DU THE MCT-426 OU MCT-427

5.1 Remplacement de la pile

Le MCT-426 et le MCT-427 ont été conçus pour nécessiter le moins de maintenance possible. Pour maintenir le détecteur de fumée en bon état de marche, il doit être testé toutes les semaines selon les instructions du § 6.1 ci-dessous.

Adoptez le principe de changer la pile du détecteur (pile lithium) tous les 8 ans même en l'absence d'indication de pile faible. Assurez-vous également de la changer immédiatement en cas de message de pile faible via votre centrale.

Si vous ignorez ce message, un rappel sonore émis sous la forme d'un "bip" par minute retentira quelques jours plus tard. Le "bip" de pile faible devrait persister au moins 30 jours avant que la pile ne soit complètement à plat.

REMARQUE : pour assurer un fonctionnement optimal, utilisez exclusivement des piles lithium pour le remplacement (cf. spécifications). Les piles Leclanché ne sont pas adaptées.

Pour remplacer la pile, veuillez procéder comme suit :

- A. Séparez le détecteur de son support (cf. figure 2).

- B. Remplacez la pile (cf. figure 3a ou figure 3b selon la pile utilisée).

5.2 Maintenance

Il est nécessaire de vérifier le détecteur fréquemment pour en assurer le bon fonctionnement. Pour ce faire, suivez les indications suivantes :

- Avec un aspirateur, nettoyez de temps en temps les ventilations pour en éloigner la poussière. Dès réception d'un « signal de nettoyage », le détecteur doit être nettoyé. Dès réception d'un message de panne, le détecteur doit être retiré (cf. tableau 1 pour les indications audiovisuelles correspondantes).
- Réalisez le test fonctionnel du détecteur (cf. § 3.7) une fois par semaine.
- Un signal de nettoyage (maintenance) est transmis quand la cellule sensible du détecteur est souillée ou abîmée.

Remarque : cette transmission s'applique exclusivement à la centrale du PowerMax+.

Remarque : si de fausses alarmes continuent à se produire, vérifiez l'emplacement des détecteurs (cf. § 4.1 et 4.2). Déplacez l'appareil si son emplacement a été mal choisi. Nettoyez-le en suivant les instructions ci-dessus.

6. RECOMMANDATIONS SUPPLEMENTAIRES

6.1 Tests de routine

Le détecteur doit être testé une fois par semaine et aussi chaque fois que vous suspectez un dysfonctionnement. Appuyez fermement sur le bouton Test jusqu'à ce que la sirène retentisse (cela peut prendre jusqu'à 20 secondes, pour plus d'info cf. § 3.6). Vérifiez également que la centrale réagit bien à l'alarme incendie transmise. Si le détecteur échoue, faites-le immédiatement réparer ou remplacer, afin d'assurer le bon fonctionnement du système.

Tous les 3 mois, le détecteur de fumée doit être contrôlé par le biais de pulvérisateurs de fumée conçus pour les tests.

ATTENTION ! N'utilisez jamais de flamme nue de quelque sorte qui soit pour tester votre détecteur. Vous risqueriez d'endommager l'appareil et de mettre le feu à votre maison. L'interrupteur test incorporé effectue un test précis de toutes les fonctions de l'appareil, conformément aux normes des laboratoires d'assurance. Il constitue donc le bon moyen de tester votre appareil.

REMARQUE : si la sirène d'alarme produit un son continu et puissant et que l'indicateur DEL rouge clignote alors que vous n'avez pas mis le système sous test, cela signifie que le détecteur a capté de la fumée ou des particules de combustion dans l'air. Vérifiez si l'alarme et la conséquence d'une éventuelle situation sérieuse nécessitant votre attention immédiate.

- L'alarme pourrait être le résultat d'une fausse situation. Les vapeurs de cuisson ou une chaudière poussiéreuse, parfois appelées « feux conviviaux », peuvent entraîner la sonnerie d'alarme. Si cela se produit, ouvrez une fenêtre ou éventez l'endroit pour en éloigner les vapeurs ou la poussière. L'alarme s'arrête d'elle-même dès que l'air est parfaitement clair.

PRECAUTION : ne déconnectez pas la pile du détecteur. Cela neutraliserait votre protection incendie.

- Si la moindre question se pose quant à la cause d'une alarme, il faut supposer que celle-ci est due à un réel incendie et évacuer immédiatement les lieux.
- Si la sirène d'alarme envoie un bip une fois toutes les 30 secondes (pour plus d'information, cf. § 3.6), ceci indique que la pile du détecteur est faible. Installez immédiatement une pile neuve. Ayez toujours de nouvelles piles sous la main à cet effet.

6.2 Conseils et astuces pour améliorer votre protection incendies

L'installation de détecteurs de fumée représente seulement une étape dans la protection de votre famille contre les incendies. Vous devez également réduire les risques d'incendie chez vous et accroître vos chances de fuir indemnes le cas échéant. Pour avoir un bon programme de sécurité incendie, vous devez suivre les conseils suivants et améliorer ainsi la protection de votre famille contre ce genre de sinistre :

- Installez correctement les détecteurs de fumée. Suivez avec précautions les instructions de ce manuel. Maintenez vos détecteurs de fumée propres et testez-les une fois par semaine.
- Ne perdez pas de vue que des détecteurs qui ne marchent pas ne peuvent pas vous prévenir le moment venu. Remplacez vos détecteurs de fumée dès l'apparition d'un dysfonctionnement.
- Suivez les règles de sécurité et évitez les expositions au danger :
 - Faites bon usage des matériaux combustibles. Ne fumez jamais au lit.
 - Maintenez les allumettes et briquets hors de portée des enfants.
 - Conservez les matières inflammables dans des récipients adéquats. Ne les utilisez jamais à proximité d'une flamme nue ou d'étincelles.
 - Maintenez les appareils électriques en bon état. Ne mettez pas les circuits électriques en surcharge.
 - Maintenez les poêles, cheminées, conduits de cheminée et barbecues propres et sans graisse. Assurez-vous qu'ils sont bien placés, loin de tout combustible.
 - Maintenez les réchauds déplaçables et flammes nues, par ex. les bougies, loin de tout combustible.
 - Ne laissez pas s'accumuler les ordures.
 - Gardez une réserve de piles sous la main pour vos détecteurs de fumée à pile.
- Etablissez un plan d'évacuation familial et mettez-le en pratique avec toute la famille. Assurez-vous d'inclure les petits enfants dans votre exercice.
 - Dessinez un plan par étage de votre maison, et définissez deux issues pour chaque pièce. Il doit y avoir une façon de sortir de chaque chambre à coucher sans ouvrir la porte.
 - Expliquez aux enfants ce que signifie le retentissement de la sirène du détecteur de fumée. Enseignez-leur qu'ils doivent être prêts à

quitter la maison par eux-mêmes en cas de nécessité. Montrez-leur comment vérifier si les portes sont chaudes avant de les ouvrir. Montrez-leur comment rester près du sol et ramper si besoin est. Montrez-leur comment utiliser l'autre issue si la porte est chaude et ne doit donc pas être ouverte.

- Décidez d'un lieu de rencontre à distance de sécurité de la maison. Assurez-vous que tous vos enfants comprennent qu'ils devront alors partir et vous attendre à cet endroit en cas d'incendie.
- Effectuez ces exercices de sécurité au moins tous les six mois, en vous assurant que tous, y compris les plus petits, savent comment quitter les lieux sains et saufs.
- Sachez d'où aller appeler les pompiers en dehors de chez vous.
- Procurez-vous un équipement d'urgence, comme des extincteurs, et enseignez à votre famille comment l'utiliser correctement.

6.3 D'autres conseils et astuces pour faire face à un incendie chez soi

Si vous avez établi un plan d'évacuation et que vous l'avez mis en pratique avec les membres de votre famille, vous avez augmenté leurs chances de fuir le sinistre indemnes. Revoyez les règles suivantes avec vos enfants lors de vos exercices de sécurité. Ceci aidera chacun à s'en souvenir en cas d'alerte réelle.

- Ne paniquez pas et restez calmes. Votre propre sauvetage peut dépendre d'une pensée claire et du souvenir des gestes pratiqués lors de vos exercices.
- Sortez de la maison aussi vite que possible. Suivez un itinéraire d'évacuation. Ne vous arrêtez pas sur votre passage pour ramasser quelque chose ou pour vous habiller.
- Touchez prudemment les portes pour vérifier si elles sont chaudes. Si elles ne le sont pas, ouvrez-les avec précautions. N'ouvrez en aucun cas une porte chaude. Utilisez un itinéraire d'évacuation alternatif.
- Restez près du sol. La fumée et les gaz chauds montent.
- Couvrez-vous le nez et la bouche avec un chiffon mouillé ou humide. Respirez par inspirations brèves et légères.
- Maintenez les portes et fenêtres fermées. N'en ouvrez une que si vous devez sortir par elle.
- Retrouvez-vous à votre lieu de rencontre défini après avoir quitté la maison.
- Appelez les pompiers dès que possible de l'extérieur. Indiquez votre adresse et votre nom.
- Ne retournez jamais à l'intérieur d'un bâtiment en feu. Contactez votre service local des pompiers. Ils vous donneront plus d'idées encore pour préserver votre maison contre les incendies et vous aideront à établir votre plan d'évacuation familial.

7. DECLARATION DE CONFORMITE

Le modèle 315 MHz de ce dispositif est conforme au Chapitre 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas provoquer d'interférences nuisibles et (2) doit accepter toute interférence reçue, y compris toute interférence susceptible d'en déclencher le fonctionnement accidentel.

Avertissement ! Tous changements ou modifications apportés à cet appareil sans l'approbation expresse de la partie responsable de la conformité pourraient invalider l'autorisation donnée à l'utilisateur de le faire fonctionner.

Les circuits numériques équipant cet appareil ont été testés et reconnus conformes aux limites applicables aux appareils numériques de Catégorie B (Class B), et ce, conformément au chapitre 15 de la réglementation FCC. Ces limites sont étudiées pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles en installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut diffuser une énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé et utilisé dans le respect des instructions, peut provoquer une interférence nuisible aux communications audiovisuelles. Cependant, il n'existe aucune garantie que l'interférence ne se produira pas dans une installation particulière. Si cet équipement entraîne vraiment une interférence nuisible à la réception radio ou télévision (pour s'en assurer, il

suffit d'allumer ou d'éteindre l'appareil), l'utilisateur est invité à essayer de corriger l'interférence par l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou replacer l'antenne de réception.
- Augmenter l'écart entre l'appareil et le récepteur.
- Brancher l'appareil à une sortie de circuit différente de celle à laquelle le récepteur est connecté.
- Consulter le distributeur ou le technicien radio/TV qualifié pour vous assister.

Cet appareil est conforme aux exigences et clauses fondamentales de la Directive 1999/5/EC du Parlement Européen et du Conseil du 9 Mars 1999 concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications.

Répartition des fréquences pour les appareils radio dans les pays de l'Union Européenne (UE)

- 433,92 MHz sans restriction dans tous les pays membres de l'UE.
- 315 MHz non autorisée dans les pays membres de l'UE.
- 868,95 MHz (bande large) autorisée dans tous les pays membres de l'UE.
- 869,2125 MHz (bande étroite) sans restriction dans tous les pays membres de l'UE.

GARANTIE

Visonic Limited (le « Fabricant ») garantit ce seul produit (le « Produit ») à l'acheteur d'origine uniquement (l'« Acheteur »), contre tout défaut de fabrication et de matériel, dans le cadre d'une utilisation normale du Produit pendant une période de douze (12) mois à compter de la date d'expédition par le Fabricant.

Pour que cette Garantie s'applique, il est impératif que le Produit ait été correctement installé, entretenu et exploité dans des conditions d'utilisation normales, conformément aux consignes d'installation et d'utilisation recommandées par le Fabricant. Les Produits que le Fabricant estime être devenus défectueux pour toute autre raison, telle que l'installation incorrecte, le non-respect des consignes d'installation et d'utilisation recommandées, la négligence, les dommages volontaires, la mauvaise utilisation ou le vandalisme, les dommages accidentels, la modification ou la falsification, ou des réparations effectuées par toute personne autre que le Fabricant, ne sont pas couverts par cette Garantie.

Le Fabricant n'affirme pas que le Produit ne peut pas être compromis ou contourné, que le Produit empêchera le décès et/ou les dommages corporels et/ou les dommages aux biens résultant d'un cambriolage, d'un vol, d'un incendie ou autrement, ni que le Produit fournira dans tous les cas un avertissement suffisant ou une protection adéquate. Correctement installé et entretenu, le Produit réduit uniquement le risque que ces événements vous prennent à l'improviste mais ne constitue pas une garantie ni une assurance que ces événements ne surviendront pas.

CETTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET ANNULE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTES AUTRES GARANTIES, OBLIGATIONS OU RESPONSABILITÉS, QU'ELLES SOIENT ÉCRITES, VERBALES, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE DONNÉ OU AUTRE. LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ ENVERS QUI QUE CE SOIT POUR LES ÉVENTUELS DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES RÉSULTANT DE LA RUPTURE DE CETTE GARANTIE OU DE TOUTES AUTRES GARANTIES, COMME INDICÉ CI-DESSUS.

LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUS DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU PUNITIFS OU POUR TOUS DOMMAGES, PERTES OU FRAIS, Y COMPRIS LES PERTES D'UTILISATION, DE BÉNÉFICES, DE REVENUS OU DE CLIENTÈLE, RÉSULTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'UTILISATION DU PRODUIT PAR L'ACHETEUR OU DE L'IMPOSSIBILITÉ POUR L'ACHETEUR D'UTILISER LE PRODUIT, OU POUR TOUTE PERTE OU DESTRUCTION D'AUTRES BIENS, OU DUS À TOUTE AUTRE RAISON, MÊME SI LE FABRICANT A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ D'UN TEL DOMMAGE.

LE FABRICANT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUS DÉCÈS, DOMMAGES PERSONNELS ET/OU CORPORELS ET/OU DOMMAGES MATÉRIELS OU POUR TOUTES AUTRES PERTES DIRECTES, INDIRECTES, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIVES OU AUTRES, ALLÉGUÉS ÊTRE DUS AU NON-FONCTIONNEMENT DU PRODUIT.

Si toutefois le Fabricant est tenu responsable, directement ou indirectement, de tous dommages ou pertes survenant dans le cadre de cette garantie limitée, **LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DU FABRICANT (LE CAS ÉCHÉANT) NE SAURAIT DÉPASSER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT**, ce montant tenant alors lieu de dommages-intérêts liquidés et non pas de pénalité et constituant le seul et unique recours contre le Fabricant. En prenant livraison du Produit, l'Acheteur accepte lesdites conditions de vente et de garantie et reconnaît en avoir été informé.

L'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs est interdite dans certains pays. Il est donc possible que ces limitations ne s'appliquent pas dans certains cas.

Le Fabricant décline toute responsabilité pour toute altération ou tout dysfonctionnement de tout équipement électronique ou de télécommunications ou de tout programme.

Les obligations du Fabricant prévues au titre de cette Garantie se limitent exclusivement à la réparation et/ou au remplacement, au gré du Fabricant, de tout Produit ou partie de Produit s'avérant défectueux. Ni la réparation ni le remplacement ne prolongeront la période de Garantie d'origine. Les frais de démontage et/ou de réinstallation ne seront pas à la charge du Fabricant. Pour que cette Garantie s'applique, le Produit doit être retourné au Fabricant en port prépayé et assuré. Tous les frais de port et d'assurance incombent à l'Acheteur et sont donc exclus de cette Garantie.

Cette garantie ne sera pas modifiée, changée ni prolongée, et le Fabricant n'autorise personne à agir pour son compte dans le cadre de la modification, du changement ou de la prolongation de cette Garantie. Cette Garantie s'appliquera uniquement au Produit. Tous les produits, accessoires et pièces détachées d'autres fabricants utilisés conjointement avec le Produit, y compris les piles, seront uniquement couverts par leurs propres garanties, le cas échéant. Le Fabricant décline toute responsabilité pour les éventuels dommages ou pertes, qu'ils soient directs, indirects, accessoires, consécutifs ou autres, causés par le dysfonctionnement du Produit en raison des produits, accessoires ou pièces détachées d'autres fabricants, y compris les piles, utilisés conjointement avec le Produit. Cette garantie s'applique exclusivement à l'Acheteur d'origine et elle est incessible.

Cette Garantie s'ajoute à vos droits légaux et est sans incidence sur eux. Aucune disposition de la présente Garantie qui serait contraire à la loi de l'État ou du pays où le Produit est fourni ne s'appliquera.

Mise en garde: L'utilisateur doit respecter les consignes d'installation et d'utilisation du Fabricant, y compris tester le Produit et l'intégralité de son système au moins une fois par semaine, et il est tenu de prendre toutes les précautions nécessaires pour sa propre sécurité et la protection de ses biens.

01/08



Déclaration de recyclage du produit W.E.E.E

Pour obtenir des informations de recyclage, contactez la société qui vous a vendu ce produit.

Si vous ne rentrez pas le produit pour réparation mais pour vous en débarrasser, assurez-vous qu'il soit renvoyé, identifié correctement par votre fournisseur.

Ce produit ne peut être jeté à la poubelle.

Directive CE/2002/96 Déchets des équipements électriques et électroniques.



Visonic®

VISONIC LTD. (ISRAEL): P.O.B 22020 TEL-AVIV 61220 ISRAEL. PHONE: (972-3) 645-6789, FAX: (972-3) 645-6788
 VISONIC INC. (U.S.A.): 65 WEST DUDLEY TOWN ROAD, BLOOMFIELD CT. 06002-1376. PHONE: (860) 243-0833, (800) 223-0020. FAX: (860) 242-8094
 VISONIC LTD. (UK): UNIT 6 MADINGLEY COURT CHIPPENHAM DRIVE KINGSTON MILTON KEYNES MK10 0BZ. TEL: (0870) 7300800 FAX: (0870) 7300801
 PRODUCT SUPPORT: (0870) 7300830
 VISONIC GmbH (D-A-CH): KIRCHFELDSTR. 118, D-40215 DÜSSELDORF, TEL: +49 (0)211 600696-0, FAX: +49 (0)211 600696-19
 VISONIC IBERICA: ISLA DE PALMA, 32 NAVE 7, POLÍGONO INDUSTRIAL NORTE, 28700 SAN SEBASTIÁN DE LOS REYES, (MADRID), ESPAÑA. TEL (34) 91659-3120, FAX (34) 91663-8468. www.visonic-iberica.es
 INTERNET: www.visonic.com
 ©VISONIC LTD. 2010 MCT-426, MCT-427 French D-302534 Rev 0 (2/10) Translated from D-302151 Rev 0

